



Juriste d'entreprise (H/F/X) – Spécialisation : Droit de la construction privée

Es-tu un jeune diplômé motivé avec un vif intérêt pour le droit de la construction privée ? Souhaites-tu affiner ton expertise juridique et la mettre au service des intérêts du secteur de la construction ? Alors, cette opportunité au sein de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC) est une chance unique pour toi !

Qui sommes-nous ?

La Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction (FEGC) est une Association Royale sans but lucratif fondée en 1881. Elle regroupe plus de 6 000 entrepreneurs issus de toutes les régions du pays, allant des petites entreprises individuelles à divers groupes internationaux de premier plan dans le domaine de la construction civile. Ensemble, nous contribuons chaque année à près de 36 milliards d'euros au PIB Belge. Le vaste secteur de la construction comprend environ 80 000 entreprises qui emploient directement 280 000 personnes (dont 123 000 travaillent dans les domaines dynamiques de la construction brute, de la construction civile et des activités spécialisées), ce qui en fait l'un des principaux piliers de l'économie belge.

Chez la FEGC, nous nous efforçons de défendre les intérêts de l'entrepreneuriat général dans divers domaines cruciaux. À cet égard, nous défendons activement les intérêts des entrepreneurs généraux actifs dans divers secteurs, tels que la construction résidentielle et industrielle, la restauration du patrimoine, la construction ferroviaire, la construction en bois, la construction de piscines, etc. Cela fait de nous non seulement l'une des plus grandes, mais aussi l'une des organisations professionnelles les plus connues du secteur de la construction.

Que feras-tu ?

En tant que jeune diplômé enthousiaste chez la FEGC, tu auras l'occasion de jouer un rôle essentiel dans le suivi de la réglementation dans tous les domaines juridiques pertinents pour le monde dynamique de l'entrepreneuriat général. En tant que source d'information importante pour nos membres, tu es la clé de leur réussite et tu es toujours prêt à leur fournir des informations concises et pertinentes pour les tenir informés. Mais ton influence va au-delà de cela.

En tant que conseiller expert, tu soutiendras nos membres dans des questions complexes de droit privé liées directement à leurs activités. Dans ce contexte, tu approfondiras, sous la supervision experte d'un juriste et d'un manager expérimentés, les domaines qui caractérisent le droit de la construction privée, tels que la loi Breyne, la responsabilité civile, le droit des contrats généraux et spéciaux, la protection des consommateurs, etc. Tu auras également l'occasion de participer aux travaux de différentes commissions et organes consultatifs, que tu pourras progressivement suivre de manière autonome.

En tant que membre apprécié de notre équipe, tu seras placé sous la direction d'un manager expérimenté qui travaillera activement avec toi pour façonner ton avenir. Ensemble, vous tracerez un chemin ambitieux vers le succès, en traduisant vos objectifs en résultats concrets. Cette collaboration te permettra de te développer, de développer tes compétences professionnelles et d'apporter ta contribution à l'avenir du secteur de la construction.

Qui es-tu ?

- Tu es titulaire d'un Master en Droit. Des formations complémentaires éventuelles sont un atout, pour autant qu'elles complètent et/ou affinent ton expertise ;
- Tu es un jeune diplômé enthousiaste avec un vif intérêt et une passion pour le droit de la construction privée dans tous ses aspects, et tu es prêt non seulement à approfondir tes connaissances, mais aussi à te spécialiser ;
- Tu es un joueur d'équipe dynamique qui travaille de manière axée sur les résultats et qui a une attitude diplomatique et pédagogique. Tu aimes transformer des objectifs ambitieux en résultats concrets ;
- Tu es orienté client et assertif, et tu es capable de défendre les intérêts du secteur ;
- Tu travailles avec précision et efficacité, et tu es capable de travailler de manière autonome ;



- Tu es bilingue néerlandais/français ou motivé à maîtriser l'autre langue nationale grâce à un programme de formation que nous mettrons à ta disposition.

Que t'offrons-nous ?

- Un poste passionnant au sein d'une organisation stable et solide, où ta voix est entendue et appréciée, et où ton expertise juridique est utilisée pour influencer positivement le secteur de la construction.
- Un environnement de travail dynamique et stimulant dans lequel tu collaboreras étroitement avec un manager expérimenté qui mettra ton développement et ta croissance au centre des préoccupations.
- La possibilité de fixer des objectifs ambitieux et de les transformer en résultats concrets avec ton équipe, ce qui te permettra de faire une différence durable.
- De réelles opportunités de développement, soutenues par une politique de formation sur mesure qui favorisera ta croissance.
- Un package de rémunération compétitif, complété par de nombreux avantages extralégaux qui valoriseront ton expertise et tes connaissances.

Postule dès maintenant et contribue avec nous à l'avenir du secteur de la construction. Envoie ton CV et ta lettre de motivation à thijs.eeckhaut@fegc.be. Nous sommes impatients (et ravis) de découvrir et de développer tes talents ensemble.